

Safran Landing Systems Vélizy

Vélizy, le 26 septembre 2017

BREVES DE CE : une rentrée frisquette



Travel very Cash ...

La **CFE-CGC** a réclamé (de nouveau) qu'une enquête approfondie soit menée par rapport aux tarifs exorbitants Avion / Train / Hôtel que le logiciel nous réclame quand un déplacement se profile. On nous réclame à tour de bras des économies sur tout : les fournitures, les voyages ... et bien entendu, **les politiques salariales** ! Voici une occasion pour notre *Direction* de prendre un sacré *Cap* d'économies.

Par ailleurs, nous avons pu noter la dégradation des conditions de transport depuis l'introduction de ce système : où sont passées les applications des accords signés ? Pourquoi un salarié devrait-il se tuer la santé en Eco alors qu'il peut prétendre à voyager en Premium ? Vous vous souvenez de notre premier tract de 2017 : la « Galette des Rois » ? Le serrage de ceinture était bien dans l'air du temps.



Vous êtes plutôt fixe ou mobile ?

Le projet de **remplacer votre téléphone fixe par un portable** avance rapidement au niveau de la direction. Sachez tout d'abord que vous avez le choix de conserver votre téléphone fixe. Ensuite, la **CFE-CGC** rappelle qu'il serait judicieux de passer par le **CHSCT** : quid du sort de nos oreilles ou des fameuses ondes régulièrement décriées ?

Cela nous amène à revenir sur un sujet régulièrement porté par la **CFE-CGC** : le droit à la déconnexion. **Ouverture (enfin) des négociations le 25 septembre.**

Commission de suivi des accords labo WB :

Elle s'est tenue le 14 septembre 2017 avec la direction et la **CFE-CGC** (*la CFDT ayant refusé d'y participer*).

Après la présentation du bilan des 8 premiers mois 2017 et afin d'améliorer **les conditions de travail/emploi et les indemnités** liées aux spécificités de ces accords, la **CFE-CGC a obtenu les évolutions suivantes :**

- **Embauche d'un CDI d'ici fin 2017 ;**
- **Maintien flexibilité et volontariat pour les nuits ;**
- **Facilité d'accès au suivi médical ;**
- **Amélioration de la salle de repos ;**
- **Amélioration du régime indemnitaire travail de nuit : 60€/semaine au prorata 10/20/30€ pour 1, 2, 3 nuits, 50€ pour 4 nuits et 60€ pour une semaine complète ;**
- **La revalorisation des primes d'astreintes management : passerait à 190 & 210€.**

La suite au verso !

Absentéisme : ce qui vous attend

On nous a présenté au dernier CE un projet RH qui va être mis en application dès 2017. Certes, l'absentéisme Vélizéen, à hauteur 2,2%, **est très inférieur à d'autres sites...** Mais, comprenez-vous, « ça vient de Safran » ! Concrètement, à partir de 3 absences sur 12 mois glissants – visiblement, quel que soit la durée, vous serez vite dans le collimateur du radar : rappel à l'ordre, contre-visite médicale... Toutefois, notons également de bonnes choses dans ce projet, comme par exemple l'accompagnement managérial qui devrait être mis en place.

Commission Egalité Professionnelle : c'est le moment !

L'exercice précédent, avec une direction attentive à nos revendications, avait permis de « régulariser » un certain nombre de salariées. Quand nous parlons ici de régularisation, il s'agit à poste et ancienneté (groupe) équivalents, de corriger une discrimination manifeste. Vous percevez un écart de salaire certain par rapport à vos collègues ? Contactez votre correspondant **CFE-CGC** sans tarder : les corrections seront apportées pour 2017 en novembre par la DRH. Après, il faudra patienter en 2018 pour un rattrapage...



Votre contact privilégié:

Stéphane Costergent

Poste 46 48 51

Responsable de la Commission Egalité Professionnelle

Safran Engineering Systems :

La **CFE-CGC** signe un accord d'adaptation et de performance.

Après plusieurs mois de mouvements sociaux afin d'éviter leur sortie du groupe Safran et la vente de leurs activités en France, à des discounters de la Prestation de Bureau d'études, les élus **CFE-CGC** de Safran Engineering Services (SES) ont arraché la négociation d'un accord d'adaptation et de performance à la direction de Safran.

Après une concertation marathon (moins d'une semaine) sur les différents sites du groupe pour expliquer et recueillir l'aval des salariés de SES sur les accords négociés, ceux-ci l'ont approuvé à la majorité des voix exprimées.

Afin de garder leur compétitivité vis-à-vis des autres sociétés de service, les salariés ont notamment accepté:

- Un gel des augmentations de salaire pour 2018 et 2019 et une modération pour 2019
- Une révision de l'accord d'intéressement

Cette signature aura permis le maintien des effectifs de SES au sein du groupe Safran et ainsi **préserver l'essentiel de leurs acquis sociaux**, mais aussi pour Safran de conserver un savoir-faire inestimable acquis par les salariés de SES dans le monde de l'aéronautique.

La p'tite phrase de la CFE-CGC : « ce serait bien de disposer d'une installation multisports sur notre site ! »

Suite au prochain épisode...



La CFE-CGC le syndicat qui défend vraiment vos intérêts

Nous contacter : cfecgc.sls.velizy@gmail.com

